



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 28 mars 2023

PV N° 03/2023

Etaient présents :

M. Pierre BARTHET, Simon BOILLLOT-COLLETTE, Thomas CAMELOT, Charley CHOPARD, Yohan PERROT, Charles PIQUARD, Michel SAINT-HILLIER, Nicolas TIROLE.

Etaient absents :

M. Hervé CHEVASSUT, Franck MORGANTI

Nombre de membres

En exercice : 10

Présents : 8

Absents : 2

Ayant donné procuration : 0

Secrétaire de séance : Michel SAINT-HILLIER

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h00.

ORDRE DU JOUR :

- Ouverture de la séance
- Approbation du compte rendu de la réunion du 17 janvier 2023 et signature du Procès-Verbal
- Dossier Urbanisme
 - Déclarations préalables, certificat d'urbanisme, permis de construire, permis de démolir
- Dossier Achats
 - Pistolet à peinture, remplacement tondeuse, gyrobroyeur, drapeaux
- Dossier Nettoyage des locaux municipaux
- Dossier Divers
 - Site internet, Fête de la musique, anomalies réseau fibre, location salle de convivialité, demande de location appartement F3
- Dossier compte rendu de réunions
 - Site Natura 2000, conseil d'école, visite appartement pour travaux
- Dossier FORET
 - Vente du 23 mars 2023
 - Programme Travaux 2023
 - Plan de relance
 - Bilan financier 2022
- Dossier délibérations
- Dossier finances
 - Vote du compte de gestion, du compte administratif, du budget primitif, commune, Forêt et Lotissements
- Informations et questions diverses.
- Autres dossiers déposés sur table

A ce jour, la mairie n'a pas encore reçu la validation par la Préfecture de la démission des deux adjoints. Ils sont donc comptabilisés comme membres en exercice, absents.

1/ Approbation du compte rendu de la réunion du 17 janvier 2023 et signature du Procès-Verbal

Le compte rendu a été envoyé préalablement à la réunion à l'ensemble des élus et ne fait l'objet d'aucune observation. Il est approuvé à l'unanimité.

2/ Dossier Urbanisme

Deux déclarations préalables pour des abris de jardin ont été déposées en Mairie et transmises pour étude au service ADS de la CCDB.

Deux demandes préalables pour un abri de jardin et une piscine ont été accordées par le service ADS de la CCDB.

Un certificat d'urbanisme a été accordé par le service ADS de la CCDB.

Démolition de l'ancienne ferme CHAPUIS : Les membres du Conseil acceptent le devis présenté par l'entreprise PUSARD d'un montant de 15.000 € HT

3/Dossier Achats

Pistolet à peinture : Cinq propositions ont été étudiées par les membres du Conseil. Le fournisseur retenu est l'Entreprise LABORIER pour un montant de 1.598 € HT.

Remplacement tondeuse : Deux devis ont été reçus. Le fournisseur retenu est l'entreprise ROQUES ET LECOEUR pour un montant de 6.916,67 € HT avec une reprise de l'ancien matériel à hauteur de 800 €.

Gyrobroyeur : l'achat est reporté à une date ultérieure.

Les membres du Conseil sont favorables à l'achat de

-Drapeaux français et européen : 500 € TTC

-Plaques, numéros de rue et miroir : 1.500 € TTC – Entreprise GIROD

4/Dossier Nettoyage des locaux municipaux

L'offre de l'Entreprise FNCH de SAONE pour le nettoyage des locaux de la Mairie et le lavage des vitres a été retenue. Le coût mensuel sera de 250 € TTC auquel il convient d'ajouter 4 lavages de vitres par an (73 € HT par passage)

L'Intervenante est Madame NEVEU. Elle travaillera tous les jeudis matin de 8 h à 10 h

5/Dossiers Divers

Site internet :

Monsieur Simon BOILLOT-COLLETTE aura la charge d'enrichir les différentes rubriques de la commune et de les tenir à jour.

Fête de la musique :

Une réunion est prévue le mercredi 5 avril pour l'organisation de la manifestation.

Anomalies réseau fibre :

De nombreuses réclamations sont déposées en Mairie à propos d'anomalies de fonctionnement. Une nouvelle demande d'intervention a été demandée.

Location salle de convivialité :

Les membres du Conseil sont favorables à la poursuite de la location de la salle de convivialité. Toutefois, la vaisselle ne sera plus proposée dans l'immédiat. Les demandes de location doivent être déposées au secrétariat de mairie. A réception, un conseiller prendra contact avec le locataire pour fixer les modalités d'attribution.

Demande de location appartement F3 :

M et Mme NEVEU de Nancray ont déposé une demande de location de l'appartement F3 du RDC actuellement libre.

Les membres du Conseil sont favorables à cette demande.

Toutefois, ils précisent que cet appartement qui doit faire l'objet de travaux de rénovation sera reloué à Madame LEFEVRE conformément aux accords passés. M et Mme NEVEU occuperont donc l'appartement du 1^{er} étage.

6/Dossier compte rendu de réunions

Site Natura 2000, délégué de la commune. La date de réunion n'a toujours pas été fixée à ce jour.

Conseil d'école du 28/3/2023 :

Tous les travaux demandés, concernant l'école + périscolaire ont été réalisés. La mise à disposition de l'employé communal pour les travaux qui dépendent de la compétence de la Communauté de commune (école et assainissement) feront l'objet d'une facturation spécifique.

7/Dossier FORET

-La vente du 23 mars 2023 a rapporté la somme de 20.002 €.

-Programme Travaux 2023. Après discussion, les membres du Conseil sont favorables au programme de travaux présenté par l'ONF, sous déduction d'une somme de 11.941,50 € concernant des travaux sylvicoles de nettoyage de jeune peuplement.

-Plan de relance

-Bilan financier 2022

8/Dossier finances

Après présentation des projets d'investissements pour 2023, les membres du Conseil y sont favorables.

Les différents budgets présentés sont acceptés à l'unanimité par les Conseillers (voir délibérations).

A compter du 1^{er} janvier 2024, et conformément aux dispositions de l'article 16 de la loi de finances de 2020, la taxe d'habitation ne sera appliquée qu'aux résidences secondaires ainsi qu'aux logements vacants depuis plus de deux ans.

Les membres du Conseil sont favorables à une augmentation de 2% de ces taxes se traduisant ainsi pour la commune :

Taxe d'habitation : 9,10%
Taxe sur les propriétés bâties : 23,03 %
Taxe sur les propriétés non bâties : 5,11 %

-Eclairage public

Suite à l'essai d'extinction de l'éclairage public les membres du Conseil décident par 4 voix contre, 2 voix pour et 2 abstentions, **de maintenir l'éclairage la nuit.**

-Fleurissement du village :

Une demande de devis est envoyée aux Pépinières de St Juan.

-Bâtiments communaux – remise en état appartement F3 RDC :

Un seul devis a été réceptionné à la suite de l'appel d'offre.

Le devis de l'Entreprise NEVEU de NANCRAY pour un coût de 8.654,25 € TTC est retenu.

9/Dossier Informations :

Les Associations du village qui utilisent le copieur de la Mairie disposent d'un compteur spécifique pour connaître le nombre d'impressions réalisées. La question de la facturation des copies est évoquée.

Les membres du Conseil sont favorables, à l'unanimité pour la gratuité de ce service pour les Associations des Amis de l'Ecole et de Familles Rurales.

10/Terrain rue de l'Etang

Un complément d'information est demandé par l'ONF sur la distraction de ce terrain du domaine forestier.

Dans l'attente de la réception de documents, le dossier est en attente. Il sera solutionné lors d'un rendez-vous prévu avec la DDT et l'ONF le jeudi 6 avril.

11/Dossier délibérations

27 délibérations ont été débattues par le Conseil Municipal.

Deux ont fait l'objet d'un report.

Les 25 autres ont été adoptées à l'unanimité.

2023-06 - Imposition des logements vacants

2023-07 -Vente d'un terrain

2023-08 - Contrat de nettoyage des locaux communaux

2023-09 -Cartes avantages jeunes

2023-12 - Location tracteur Glamondans

2023-13 - Attribution d'un marché de démolition

2023-14 - Groupement d'achat poteaux incendie

2023-15- Subventions aux associations

2023-16 - Campagne de stérilisation des chats errants

2023-17 - Compte administratif 2022 BC

2023-18 - Compte de gestion 2022 BC

2023-19 - Affectation du résultat BC

2023-20 - Budget primitif 2023 BC

2023-21 - Compte administratif 202 BF

2023-22- Affectation du résultat BF

2023-23 - Approbation compte de gestion 2022 BF

2023-24 - Budget primitif 2023 BF

2023-25 - Compte administratif 2022 B L Verger de l'aigle

2023-26 - Approbation du compte de gestion 2022 BL Verger de l'aigle

2023-27 - Budget primitif 2023 BL Verger de l'aigle

2023-28 - Compte administratif 2022 BL Pré Fleuri
2023-29 - Compte de gestion 2022 BL Pré Fleuri
2023-30 - Budget primitif 2023 BL Pré Fleuri
2023-31 - Taux des Impôts directs locaux
2023-32 -Gestion foncière

Ces délibérations sont affichées dans leur intégralité sur les panneaux de la mairie et seront jointes au présent PV.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30

Le Secrétaire,

Le Maire,

Michel SAINT-HILLIER



Charles PIQUARD



